



## SAUZÉ-VAUSSAIS

# La tour et l'horloge

Quand « une grande quantité d'étrangers réclament avec instance un orloge ».

Adrien HUBERT

C'est en 1790, que Sauzé et Vaussais<sup>1</sup>, bourgs voisins, sont réunis pour ne former qu'une seule commune. « Double cité » dont les monuments phares sont incontestablement, aujourd'hui, le pigeonnier fin XVI<sup>e</sup> de la Poste royale, l'église Saint-Junien et la tour de l'Horloge.

Ce beffroi municipal, point central dans la ville, est sorti du néant au début des années 1840. En 2005, la vieille tour, toujours fidèle à son poste de gardien du temps, vit les édiles installer un nouveau cadran et une nouvelle horloge... électronique. Ainsi modernisée elle allait continuer à donner l'heure à des passants qui semblent ne plus s'en soucier, en tous cas pas comme au temps de sa mise en œuvre première.

### Le temps des affaires

La première délibération municipale abordant le sujet remonte au 14 mai 1824 ; sa prose, d'un certain naturel, mérite citation : « M. le Maire a observé au Conseil que les habitants de la commune ne cessant de dire que Sauzé ayant des foires et des marchés où il se fait beaucoup d'affaires pour le commerce et auxquels il se trouve une grande quantité d'étrangers, lesquels réclament avec instance un orloge, donnant pour raison que ne connaissant par l'heure du jour, ils sont dans l'inquiétude pour fixer le moment de leur départ et souvent croyant qu'il est très tard, ils partent avant d'avoir terminé leurs affaires. Ils demandent l'établissement d'un orloge à la maison commune, qu'est à côté des halles. Le conseil, [...] considérant que la dépense pour l'acheter et le faire placer ne s'élèvera qu'à peu près à neuf cent francs, [...] demande l'allocation de cette dernière somme pour faire cette acquisition ».

### Le temps des changements

Il faut pourtant attendre le 10 février 1839 pour apprendre que la commune a fait l'acquisition d'une horloge et qu'il lui apparaît seulement alors indispensable de « faire construire une tour carrée » pour l'y placer. Finalement, trois mois plus tard, le conseil recule devant la dépense. Il ne remet pas tout le projet en cause mais y ajoute des éléments qui l'intéressent plus directement. Il décide donc qu'« il serait plus avantageux de faire construire le plus tôt possible au dessus des halles par la maison commune, une salle de mairie assez grande pour les opérations de tirage et du conseil de révision, et de faire construire au dessus de cette salle, une tour pour y

1. À 15 kilomètres à l'ouest de Civray et 20 kilomètres à l'est de Melle.

La tour de l'Horloge de nos jours.



PHOTO: P. BRUILL